



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 23 décembre 2021

INVESTIR DANS LA FRANCE DE 2030 : 3 NOUVEAUX APPELS À PROJETS POUR ACCÉLÉRER LES TRANSITIONS AGRICOLES ET ALIMENTAIRES

Dans le cadre du plan France 2030, Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation et Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée chargée de l'Industrie, annoncent avec Guillaume Boudy, secrétaire général pour l'investissement, l'ouverture de trois nouveaux appels à projets développés pour accélérer le déploiement de nouvelles solutions innovantes au service de notre système alimentaire. Issues des stratégies d'accélération agricoles et alimentaires, ces trois appels à projets permettront d'accompagner entreprises, exploitants, start-ups et l'ensemble des acteurs du monde agricole et alimentaire, dès 2022.

Structurer les filières et les territoires, accompagner l'industrialisation des solutions et créer les conditions d'un système alimentaire durable, structuré et compétitif sont au cœur des ambitions de France 2030. **Ce plan inédit, consacrant plus de 2,3 milliards d'euros aux transitions agricoles et alimentaires, doit permettre d'investir dans les solutions d'avenir pour accélérer le déploiement de la 3^{ème} révolution agricole ; celle du vivant et de la connaissance au service de notre souveraineté alimentaire.**

Ouverts à hauteur de 207 millions d'euros dans le cadre du 4^{ème} Programme d'investissements d'avenir (PIA4), ces trois nouveaux appels à projets visent à faire émerger des projets collectifs de recherche et les accompagner de leur réalisation jusqu'à leur déploiement. S'adressant aux acteurs des secteurs agricole et agroalimentaire (entreprises, exploitants, instituts techniques et de recherche, etc.) ainsi que des territoires, ces financements doivent permettre le déploiement de solutions concrètes et opérationnelles au service de la souveraineté alimentaire et de la compétitivité.

A ce jour, ce sont déjà plus de 400 millions d'euros qui sont déployés par le 4^{ème} Programme d'investissements d'avenir (PIA 4). **Ces trois nouveaux appels à projets viennent en effet s'ajouter aux deux appels à projets dédiés aux start-ups de la Food Tech et de l'Agri Tech lancés en novembre.**

Consulter le cahier des charges de l'appel à projets « Répondre aux besoins alimentaires de demain » sur le site de Bpifrance : <https://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projets-concours/appel-a-projets-besoins-alimentaires-de-demain>

Consulter le cahier des charges de l'appel à projets « Innover pour réussir la transition agroécologique » sur le site de Bpifrance : <https://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projets-concours/appel-a-projets-innover-pour-reussir-la-transition-agroecologique>



L'APPEL À PROJETS « LEGUMINEUSES » POUR DÉVELOPPER DES SURFACES AGRICOLES DÉDIÉES

Doté de 30 millions d'euros, cet appel à projets vise le développement des surfaces en légumineuses en France.

Dans la continuité de la [Stratégie nationale pour les protéines végétales déployée par le plan France Relance](#), cet appel à projets a pour objectif de lever plusieurs verrous scientifiques et techniques dans les domaines de la production agricole, de la transformation alimentaire et de l'adoption des légumineuses par les consommateurs. Construits sur des partenariats public-privé, les projets doivent impliquer au moins un organisme de recherche et une entreprise, et s'étendre sur une durée de 3 à 6 ans.

Exemple de projet attendu : face à la nécessité de développer des cultures plus résilientes, cet appel à projets pourra soutenir des projets relatifs à la sélection génomique de variétés de protéines végétales et la recherche sur la composition protéique des graines de légumineuses.

Calendrier : la clôture de l'appel à projets interviendra le 28 avril 2022.

Consulter le cahier des charges sur le site de l'Agence Nationale de la Recherche :

<https://anr.fr/ProtLeg-2021>

L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT « DÉMONSTRATEURS TERRITORIAUX DES TRANSITIONS AGRICOLES ET ALIMENTAIRES »

Prévoyant le déploiement de 152 millions d'euros sur cinq ans, cet appel à manifestation d'intérêt doit permettre de faire émerger des projets territoriaux agissant pour une alimentation durable, performante et structurée entre les acteurs locaux.

Regroupant notamment des acteurs du secteur agricole et agroalimentaire sur un territoire donné, l'objectif est de déployer des projets d'innovations, tant technologiques qu'organisationnelles, en s'appuyant sur le numérique, la robotique, la génétique, le biocontrôle, les nouvelles sources de protéines végétales, la fermentation ou encore l'économie circulaire. **Les démonstrateurs permettront, après une phase d'ingénierie approfondie, d'accompagner la mise en œuvre des expérimentations et innovations en conditions réelles.**

Exemple de thématiques : cet appel à projets accompagnera les projets visant notamment à répondre aux défis du changement climatique et de la gestion collective de l'eau. Il s'agit par exemple de coordonner des initiatives relatives à l'amélioration de la génétique tant végétale qu'animale, au développement des infrastructures agroécologiques et des pratiques culturales préservant et améliorant la qualité des sols.

Calendrier de dépôt d'une manifestation d'intérêt :

- Première échéance : 1^{er} juin 2022
- Deuxième échéance : 2 décembre 2022

Consulter le cahier des charges sur le site de la Banque des Territoires :

<https://www.banquedesterritoires.fr/ami-demonstrateurs-territoriaux-des-transitions-agricoles-et-alimentaires>

APPEL A PROJETS « FINANCEMENT DES PRÉSÉRIES D'AGROEQUIPEMENTS AUTOMATISÉS OU INTELLIGENTS »

Doté de 25 millions d'euros sur 2 ans, cet appel à projets vise à soutenir financièrement les acteurs de la robotique agricole mobile, des agroéquipements et des innovations technologiques liées aux équipements agricoles, dans la fabrication et les essais de leurs préséries sur des sites agricoles en conditions réelles.

Cet appel à projets permettra de conforter les entreprises françaises en tant que pionnières dans la conception et la production de solutions innovantes pour contribuer à la troisième révolution agricole, tout en accompagnant nos agriculteurs, entrepreneurs et salariés dans la modernisation de leurs exploitations agricoles, de leurs sites de production, et dans l'acquisition de nouvelles compétences.

Exemple d'agroéquipements : avec l'ambition d'encourager les pratiques durables, cet appel à projets pourra soutenir le développement de nouveaux pulvérisateurs diminuant l'usage des phytosanitaires, d'infrastructures favorisant la protection de l'environnement mais également le bien-être animal.

Calendrier : trois relèves de cet appel à projets sont prévues

- Première échéance : 16 février 2022
- Deuxième échéance : 31 mai 2022
- Troisième échéance : 5 octobre 2022

Cet appel à projets s'inscrit dans le plan national de relance et de résilience (PNRR) et plus globalement, au niveau européen, dans le plan de relance *NextGenerationEU*.

Consulter le cahier des charges sur le site de Bpifrance : <https://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projets-concours/appel-a-projets-financement-des-preseries-dinnovations-technologiques-liees-aux-equipements-agricoles>

Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, a déclaré : « *La troisième révolution agricole est là ! France 2030, c'est maintenant avec ces appels à projets. Soutenir les acteurs innovants et les projets collectifs permettant de déployer leur solution est au cœur même de notre vision : c'est par l'investissement dans notre savoir-faire agricole, industriel et scientifique que nous relèverons les défis face à nous. La France a tous les atouts en la matière pour réussir et j'invite chacun à se saisir de ces nouveaux appels à projets.* »

Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée chargée de l'Industrie, a déclaré : « *Ces nouveaux appels à projets ont un double objectif : d'une part ils permettront à nos exploitations agricoles d'accélérer leur transition en recourant à des robots agricoles et des agroéquipements décisifs pour l'avenir ; d'autre part ils permettront de faire émerger et de développer des offres industrielles françaises en matière de robotique agricole.* »

Guillaume Boudy, secrétaire général pour l'investissement, a précisé : « Les défis que nos secteurs agricole et alimentaire doivent relever sont majeurs et appellent un soutien renforcé et déterminé à l'innovation. Déjà de nombreuses réussites dans les domaines agricoles et alimentaires témoignent de la force créative des acteurs de notre pays et constituent un terreau fertile pour l'émergence des transformations de demain pour une agriculture et une alimentation plus durables. France 2030 et le PIA4 accélèrent leur déploiement avec ces trois nouveaux dispositifs. »

Contacts presse

Service de presse de Julien Denormandie
01 49 55 59 74
cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Industrie – Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher
01 53 18 44 38 - presse@industrie.gouv.fr

Service de presse du ministère
01 49 55 60 11
ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Secrétariat général pour l'investissement
01 42 75 64 58
presse.sgpi@pm.gouv.fr

Agence nationale pour la recherche
Katel Le Floc'h
01 78 09 80 70
contactpresse@agencerecherche.fr

Bpifrance
01 41 79 85 38
laure.schlagdenhauffen@bpifrance.fr

Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts
06 38 23 97 67
marie-caroline.cardi@caissedesdepots.fr
06 81 55 59 24
alexis.nugues@caissedesdepots.fr

A propos du Programme d'investissements d'avenir (PIA)

Engagé depuis 10 ans et piloté par le Secrétariat général pour l'investissement auprès du Premier ministre, le PIA finance des projets innovants, contribuant à la transformation du pays, à une croissance durable et à la création des emplois de demain. De l'émergence d'une idée jusqu'à la diffusion d'un produit ou service nouveau, le PIA soutient tout le cycle de vie de l'innovation, entre secteurs publics et privés, aux côtés de partenaires économiques, académiques, territoriaux et européens. Ces investissements reposent sur une doctrine exigeante, des procédures sélectives ouvertes, et des principes de cofinancement ou de retours sur investissement pour l'Etat. Le quatrième PIA (PIA4) est doté de 20 Md€ d'engagements sur la période 2021-2025, dont 11 Md€ contribueront à soutenir des projets innovants dans le cadre du plan France Relance. Le PIA continuera d'accompagner dans la durée l'innovation, sous toutes ses formes, pour que notre pays renforce ses positions dans des secteurs d'avenir, au service de la compétitivité, de la transition écologique, et de l'indépendance de notre économie et de nos organisations. »

Plus d'informations sur : www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi @SGPI_avenir

A propos de l'Agence nationale de la recherche

L'Agence nationale de la recherche (ANR) est l'agence de financement de la recherche sur projets en France. Établissement public placé sous la tutelle du ministère chargé de la Recherche, l'Agence a pour mission de financer et de promouvoir le développement des recherches fondamentales et finalisées, l'innovation technique et le transfert de technologies, ainsi que les partenariats entre équipes de recherche des secteurs public et privé tant sur le plan national, européen qu'international. L'ANR est aussi le principal opérateur des programmes d'investissements d'avenir (PIA 1, 2, 3 et 4), dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche pour

lesquels elle assure la sélection, le financement et le suivi des projets couvrant notamment les actions d'initiatives d'excellence, les infrastructures de recherche et le soutien aux progrès et à la valorisation de la recherche.

www.anr.fr |  @agencerecherche

À propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr / @BanqueDesTerr

A propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi, désormais leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs.

Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'informations sur : <http://www.bpifrance.fr@Bpifrancepresse>